

TARIFS PORT DE CADILLAC-SUR-GARONNE

2025



TVA 20 %

PAQUEBOTS FLUVIAUX

GABARIT DU BATEAU	AU TOUCHER*	PART FIXE
> 110 mètres ≤ 135 mètres Strictement supérieur à 110 mètres et jusqu'à 135m maximum	450 € HT 540 € TTC	NA
≤ 110 mètres Inférieur ou égal à 110m	400 € HT 480 € TTC	NA

* Escale de 24h. Toute tranche entamée est due
NA = Non Applicable

ÉQUIPEMENTS FLUVIAUX PROFESSIONNELS [ACTIVITÉ TOURISTIQUE ET COMMERCIALE]

GABARIT DU BATEAU	AU TOUCHER*	TOUCHERS ILLIMITES**	MENSUEL
> 40 mètres Strictement supérieur à 40m	65 € HT 78 € TTC	455 € HT 546 € TTC	400 € HT 480 € TTC
> 20 mètres et ≤ 40 mètres Strictement supérieur à 20 et jusqu'à 40m	40 € HT 48 € TTC	280 € HT 336 € TTC	250 € HT 300 € TTC
≤ 20 mètres Inférieur ou égal à 20m	25 € HT 30 € TTC	175 € HT 210 € TTC	160 € HT 192 € TTC

* Escale de 24h. Toute tranche entamée est due
** Illimité : nbr d'appontement illimité dans l'année (limité à 3 nuitées consécutives)

TARIF SPECIAL PÊCHE PROFESSIONNELLE

ANNUEL Accostage illimité	80 € HT 96 € TTC
------------------------------	---------------------

BATEAUX À USAGE PARTICULIER

Les habitants de la communauté de communes bénéficient d'une réduction de 10% sur l'ensemble des tarifs de la catégorie.
Soumis à la présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

GABARIT DU BATEAU	AU TOUCHER*	TOUCHERS ILLIMITES **	MENSUEL***	BASSE SAISON****
> 12 mètres Strictement supérieur à 12 mètres	10 € HT 12 € TTC	70 € HT 84 € TTC	80 € HT 96 € TTC	Application d'une remise de 50% la redevance de stationnement
> 5 mètres et ≤ 12 mètres Strictement supérieur à 5 mètre et jusqu'à 12m inclus	8 € HT 9,60 € TTC	56 € HT 67,20 € TTC	64 € HT 76,80 € TTC	
≤ 5 mètres Inférieur ou égal à 5m	6 € HT 7,20 € TTC	42 € HT 50,40 € TTC	48 € HT 57,60 € TTC	

* Escale de 24h. Toute tranche entamée est due

** Illimité : nbr d'appontement illimité dans l'année (limité à 3 nuitées consécutives)

*** Mensuel : une réduction de 10% sera appliquée pour tout stationnement de plus de 2 mois consécutifs

**** Basse saison : du 01/10 au 31/03

Bateaux de services (VNF / SDIS)	GRATUIT			
Cale de mise à l'eau	GRATUIT			

SERVICES INCLUS / NON INCLUS :

Ces tarifs incluent la collecte des déchets et du tri sélectif (voir règlement d'utilisation)

Fluides (eau / électricité) : non inclus

Taxe de séjour : non inclue. La taxe de séjour est applicable pour toute nuitée passée au port (au réel : 0,29€ / nuit / personne). Elle sera facturée en supplément

La collectivité se réserve le droit de consentir des tarifs préférentiels pour l'utilisation des équipements dans le cadre de manifestations d'intérêts.